



## Déclaration de la FSU au CDEN du 23 février 2018

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Alors qu'une nouvelle réforme se profile pour le lycée, les dotations horaires de 31 collèges sont ponctionnées à la rentrée prochaine dans le département. Le H/E départemental redescend à ses pires périodes de disette, avec une régression de 0.04 ! et le nombre d'élèves par division augmente dans 39 collèges... Cette amputation des moyens génère des classes surchargées, l'abandon de groupes à effectifs réduits, et d'enseignements facultatifs ou bien leur subsistance avec des horaires tronqués puisqu'ils ne sont définis que par des horaires plafond dans l'arrêté modificatif du 16 juin 2017... quitte à devenir des enseignements facultatifs de façade.

La communication ministérielle sur le retour des classes bi-langues, des sections de langues et cultures européennes ou régionales, de l'enseignement du grec et du latin soutenu par la circulaire du 25 janvier 2018, ainsi que le « plan chorale » ne sont que du vent puisqu'aucune dotation spécifique ne les finance. Un vent qui attise la concurrence et les dissensions en salle des professeurs.

L'incompréhension des collègues monte face au dispositif devoirs faits qui semble être grassement financé depuis la rentrée alors que les conditions d'enseignement au quotidien se dégraderont encore en septembre. Ils souhaitent récupérer ces heures pour effectuer le travail qui fait le cœur de leur métier.

En Education prioritaire, c'est la consternation : 10 collèges REP ont un H/E qui diminue et 2 collèges REP+ vivent de véritables saignées avec - 53h pour Etouvie et - 56.5 h pour César Franck ! Comment interpréter ces choix ? Les indicateurs sociaux, culturels, de santé du public scolaire de ces collèges se dégradent et les conditions de prise en charge proposées sont indignes et renforceront les inégalités trop souvent présentes dans les parcours de nos élèves.

Ces conditions très difficiles de prise en charge des élèves à la rentrée 2018 seront accentuées par une évaluation de plus en plus complexifiée, notamment par le nouveau livret scolaire numérique de l'élève qui a fait son apparition avec la réforme du collège. Le DNB n'a été modifié qu'à la marge pour la session 2018 et ce n'est que trop tardivement que ses nouvelles modalités ont été publiées ainsi que de nouveaux sujets zéro. Le barème de l'examen est légèrement rééquilibré en faveur des épreuves terminales écrites mais la profession attend de retrouver la lisibilité d'un contrôle continu disciplinaire plutôt que de ce bilan de fin de cycle sujet à interprétation.

Un an et demi après la publication de la circulaire d'inclusion des élèves de SEGPA dans les classes ordinaires, les syndicats de la FSU constatent que la systématisation de l'inclusion cause des souffrances : pour les élèves qui ne retrouvent pas un cadre sécurisant dont ils ont besoin pour progresser, pour les personnels PE qui ne connaissent plus leurs élèves éparpillés dans les classes et ne peuvent plus mesurer leurs difficultés, pour les enseignants du second degré qui ne sont pas formés à l'enseignement adapté et reçoivent les élèves sans savoir comment les aider. La FSU lance un appel franc au maintien des SEGPA.

Enfin, les attaques contre notre métier, et plus largement contre les agents de la Fonction publique se multiplient dans les déclarations d'intention, et prennent forme dans la destruction de 120 000 emplois. La FSU, avec d'autres organisations syndicales, défendra les services publics et ses agents bec et ongles. Elle appelle d'ores et déjà à une journée de grève et de mobilisation unitaire le 22 mars contre la précarité et pour l'exigence d'emplois statutaires en nombre suffisant pour faire face aux besoins, l'amélioration des conditions de travail et le pouvoir d'achat des agents publics.

Enseignant-es, au service de l'Etat, nous défendons les valeurs de la République "Liberté, égalité, fraternité" et œuvrons chaque jour à la réussite de **tous** nos élèves. La mise en place de CP et CE1 à effectifs réduits en éducation prioritaire, sans création de postes, brise le principe d'égalité des chances pour tous les élèves, puisque d'un côté ce seront 185 classes à effectif réduit, et de l'autre de nombreuses classes parfois à double, voire à triple niveau, à effectif beaucoup plus chargé! Y-aurait-il des élèves qui "mériteraient" plus de réussir que d'autres? Y-aurait-il des territoires laissés pour compte?

Le président de la République, lors d'une conférence de presse, le 17 juillet 2017 avait pourtant déclaré que "Les zones rurales ne doivent plus servir de variables d'ajustement". À ce titre, il avait promis qu'il n'y aurait plus aucune fermeture de classe en zone rurale. Qu'en est-il de sa promesse quand on voit le nombre de fermetures de classes prévues dans le secteur rural « hors éducation prioritaire », 16, déjà pourtant en proie à d'importantes difficultés scolaires?

Le SNUipp-FSU se mobilise pour que la taille des classes baisse enfin partout en France : pas plus de 25 élèves par classe hors éducation prioritaire, et pas plus de 20 élèves par classe en REP, REP+ et quartiers prioritaires, avec comptabilisation des élèves d'ULIS, qui sont intégrés dans les classes.

Dans notre département, les documents de travail ont changé au fil des réunions statutaires, des mobilisations importantes de parents, de collègues, d'élus-e-s, de citoyen-ne-s attachés au service public d'éducation nationale. Grâce à cette incroyable mobilisation, les propositions de fermetures de classes sont passées de 63 à 45, puis à 38 et à 36, nous nous réjouissons de cette diminution, mais ce nombre reste encore trop élevé et nous interviendrons en séance sur des situations de fermetures de classes.. Par ailleurs, nous nous étonnons d'avoir pris connaissance de modifications de cette carte scolaire par les médias, à 2 reprises, alors même qu'aucun membre du CDEN n'avait été destinataire de ces informations !

Nous voudrions revenir sur les demandes d'ouverture que nous ne trouvons pas dans vos documents : le RPI de Pierrepont/Contoire Hamel/Braches/Hargicourt/la Neuville Sire Bernard, école ayant une moyenne de 27,88 élèves par classe, le RPI de l'Epine (Neuilly/Agenvillers/Canchy), qui est dans une situation analogue, l'école d'Albert Jules Ferry, qui, en comptant les élèves d'ULIS arrive à une moyenne de 30 élèves par classe ! Nous vous soumettrons d'autres demandes d'ouvertures de classe lors de ce CDEN.

Enfin, les directeurs d'école en éducation prioritaire vont voir leur taux de décharge diminuer, alors même qu'ils ont été privés d'aide administrative, c'est la double peine pour eux ! Les REP+ seraient-ils en passe de devenir des REP- ? Les directeurs d'Amiens, inquiets, vous ont écrit à ce sujet : « *Nous souhaitons vous faire part de notre profonde inquiétude et de notre incompréhension face à ce projet qui nie le travail spécifique et l'investissement des directeurs qui œuvrent dans ces quartiers difficiles depuis de nombreuses années. La baisse de ces taux de décharge engendrera inévitablement une dégradation de la qualité des relations tissées pendant de longues années avec les familles et les différents partenaires (institutionnels, sociaux et culturels) engagés à nos côtés dans le suivi de nos élèves à profils particuliers et aura une incidence négative certaine sur la réussite de cette mission spécifique. Nous n'avons pas le sentiment de gaspiller ce temps supplémentaire qui nous est accordé et en avons besoin pour mener efficacement et sereinement les missions spécifiques de ce type de quartier qui d'ailleurs sont reconnues par le profilage de ces postes. Nous souhaitons le maintien de nos quotités de décharge actuelles qui marquent la difficulté et la reconnaissance de notre travail dans l'intérêt général et surtout des enfants des quartiers en REP+.* »

Le département de la Somme étant, d'une part, dans une situation socio-économique fragile et manquant d'autre part de postes de remplaçants, nous demandons que 10 postes supplémentaires lui soient attribués, car le peu de postes qu'il vous reste ne vous permettra ni de satisfaire aux demandes d'ouvertures ni d'annuler des fermetures prévues.